

## ACCUEIL DOCTORAL A L'INED AVEC FINANCEMENT EXTERNE

### APPEL A CANDIDATURES

Année universitaire 2024-2025

Fondé en 1945, l'Institut National d'Études Démographiques (Ined, [www.ined.fr](http://www.ined.fr)) est un organisme public de recherche ayant pour missions l'étude des populations sous tous leurs aspects, la diffusion de ces connaissances et la formation à la recherche. L'appartenance disciplinaire des chercheur·es de l'Ined est variée : démographie bien sûr mais aussi sociologie, économie, histoire, géographie, statistique, épidémiologie ou médecine. Une part importante des travaux porte sur la France, mais de nombreux travaux s'intéressent à d'autres aires géographiques. L'Ined a ainsi une longue tradition de recherches sur les Suds.

L'Ined concourt à la formation à la recherche et par la recherche en accueillant notamment une soixantaine de doctorant·es et post-doctorant·es au sein de ses unités de recherche. La politique d'accueil de ces jeunes chercheur·es repose sur deux principes :

- **La·le doctorant·e est un·e professionnel·le de la recherche.** Quelle que soit la source de financement, la recherche doit être réalisée en conformité avec les règles déontologiques et éthiques des métiers de la recherche et respecter les bonnes pratiques en vigueur dans la profession.
- **La·le doctorant·e est en formation et inscrit sa recherche dans le cadre de son projet professionnel.** À ce titre, elle·il bénéficie d'un accompagnement personnalisé par un·e chercheur·e de l'Institut en tant que **directeur·trice** ou **co-directeur·trice de thèse** (cf. liste des chercheur·es encadrant·es en annexe). La·le directeur·trice de thèse Ined, ou la·le **co-directeur·trice**, accompagne la·le jeune chercheur·e dans la conduite de son projet de recherche, et l'assiste dans la construction et l'avancement de son projet professionnel. Les doctorant·es bénéficient par ailleurs de l'accompagnement et du soutien de la Délégation aux affaires doctorales et postdoctorales de l'Ined, et d'une évaluation scientifique annuelle par le comité Ined-iPOPs. En déposant une candidature dans le cadre de cet appel, les candidat·es et l'ensemble de ses encadrant·es (Ined et/ou extérieurs à l'Ined) s'engagent à adhérer aux principes et bonnes pratiques définis dans le cadre de la politique doctorale de l'Ined et détaillés dans deux documents disponibles sur le site de l'Ined<sup>1</sup> : [Politique d'accueil des doctorant·es](#) et [Charte des doctorant·es](#).

La réalisation de la recherche peut supposer un financement spécifique (par exemple pour financer, en tout ou partie, une collecte de données). L'obtention des financements nécessaires à la réalisation de la recherche **relève de la responsabilité des candidat·es et de leurs encadrant·es**. Le budget nécessaire à la réalisation de la recherche doit être évalué et présenté dans le dossier de candidature. Les pistes de financement envisagées doivent être précisées et font partie des critères d'évaluation de la faisabilité du projet.

#### I. Calendrier des appels à candidatures pour un accueil doctoral à l'Ined avec financement externe, pour l'année universitaire 2024-2025 :

<sup>1</sup> <http://www.ined.fr/fr/recherche/accueil-doctoral/politique-accueil/>

### 1ère campagne :

**Ouverture** : 1er juillet 2024

**Date limite de réception des dossiers** : 15 septembre 2024

**Instruction administrative** : du 15 au 30 septembre 2024

**Évaluation par le comité d'admissibilité Ined.iPOPs** : du 15 au 30 septembre 2024

**Décision de la Direction** : semaine du 1er octobre 2024

**Début de l'accueil à l'Ined** : 14 octobre 2024

### 2ème campagne :

**Ouverture** : 16 décembre 2024

**Date limite de réception des dossiers** : 14 février 2025

**Instruction administrative** : du 17 au 28 février 2025

**Évaluation par le comité d'admissibilité Ined.iPOPs** : du 17 au 28 février 2025

**Décision de la Direction** : semaine du 3 mars 2025

**Début de l'accueil à l'Ined** : 17 mars 2025

Tout dossier envoyé hors de ce calendrier ne sera pas examiné.

## II. Dépôt des candidatures

Le/la candidat·e devra envoyer l'ensemble des pièces obligatoires du dossier de candidature à l'adresse générique [info-doctorants@ined.fr](mailto:info-doctorants@ined.fr) avec, pour objet, « X<sup>ème</sup> campagne d'accueil doctoral », en respectant le calendrier ci-dessus.

## III. Éligibilité pour candidater

Les recherches proposées dans le cadre de cet appel doivent s'inscrire dans le projet scientifique de l'Ined ([lire les orientations stratégiques de l'Ined](#)).

**Le/La candidat·e** doit répondre aux trois critères suivants :

- Être titulaire d'un Master (M2) ou un diplôme équivalent donnant droit à s'inscrire dans une université française ou étrangère en doctorat, dans l'une des disciplines touchant aux sciences de la population.
- Être inscrit·e en **1<sup>ère</sup> année de doctorat** dans un établissement français ou étranger pour l'année universitaire en cours.
- Être dirigé·e ou co-dirigé·e par un·e chercheur·e de l'Ined.

Aucun critère d'âge ni de nationalité n'est exigé.

#### IV. Informations et pièces obligatoires du dossier de candidature

L'ensemble des informations et des pièces du dossier doivent être en langue française et/ou anglaise.

Pour constituer un dossier complet, le/la candidat·e doit fournir l'ensemble des éléments listés ci-dessous :

1. Le formulaire candidat·e
2. Le(s) formulaire(s) encadrant·e(s) - **Le/la candidat·e transmettra à chacun de ses encadrant·es un formulaire et le(s) retournera avec l'ensemble de son dossier à [info-doctorants@ined.fr](mailto:info-doctorants@ined.fr)**
3. Les pièces suivantes :
  - Curriculum vitae
  - Lettre de motivation
  - Relevé des notes du M2 ou du diplôme équivalent
  - Mémoire de M2 ou du diplôme équivalent (au format pdf).
  - Rapport de soutenance de M2 ou diplôme équivalent. Si le candidat ne dispose pas de ce rapport, il doit déposer une attestation du responsable de la formation indiquant qu'il est dans l'impossibilité de déposer cette pièce et explicitant la raison.
  - Projet de thèse d'un maximum de 5 pages. Ce document inclut obligatoirement les éléments suivants :
    - *Contexte scientifique de la problématique* (démontrant son importance et son originalité à partir d'éléments bibliographiques)
    - *Hypothèses et objectifs de la recherche*
    - *Méthodologie* (sources de données, collecte de données, méthodes statistiques qui seront mises en œuvre)
    - *Principaux résultats attendus*
    - *Plan et calendrier de travail*
  - Attestation de financement

#### V. Cas particulier : démarche simplifiée pour les personnes ayant déjà candidaté au contrat doctoral de l'année en cours.

Pour être éligible au dépôt d'un dossier simplifié, la·le doctorant·e devra avoir été candidat·e à l'appel à candidatures pour le contrat doctoral Ined.iPOPs de l'année en cours. En outre, son dossier doit avoir été jugé recevable et étudié par le comité d'admissibilité Ined.iPOPs de ce même appel.

Le·la candidat·e devra envoyer l'ensemble des pièces obligatoires du dossier de candidature à l'adresse générique [info-doctorants@ined.fr](mailto:info-doctorants@ined.fr) avec pour objet « X<sup>ème</sup> campagne d'accueil doctoral » conformément au calendrier soit :

- Lettre de motivation attestant que la candidature est réalisée sur la base d'un projet doctoral inchangé. Cette lettre devra préciser le nombre de jours de présence à l'Ined, l'unité d'accueil et le nom de la·du directeur·trice Ined.
- Attestation de financement

Dans le cas où le dossier aurait été modifié (ex. : projet de thèse, plan de thèse...), la·le candidat·e devra déposer un dossier complet (cf. point 4 : « Informations et pièces obligatoires du dossier de candidature »).